

Sécurité de la vieillesse

Il y a aussi la question des allocations familiales distribuées par le gouvernement fédéral. Je rappelle qu'au mois d'avril dernier, le gouvernement a pris l'initiative d'augmenter les allocations familiales bien au-dessus du rajustement exigé selon l'indice des prix à la consommation. À l'heure actuelle, nous nous assurons que l'intervalle entre la publication de l'indice des prix à la consommation et l'augmentation des pensions soit raccourci autant que possible, c'est-à-dire à deux mois. Je le répète, dans l'administration de ce régime, le gouvernement a été aussi loin qu'il peut le faire de façon logique et réaliste. La question que les députés de l'opposition, notamment celui de Winnipeg-Nord-Centre, soulèvent est tout à fait différente. Elle n'a rien à voir avec l'indice même des prix à la consommation. Il s'agit de s'occuper des hausses du coût de la vie.

Deuxièmement, on s'est demandé si, étant donné toutes les autres exigences en matière de dépenses gouvernementales dans le domaine social, la prochaine mesure à prendre devrait être une autre augmentation importante dans l'attribution de fonds aux citoyens âgés. Sans doute, on peut toujours trouver que ce qui se fait est insuffisant. Il y a quelques mois, le député proposait une pension de base de \$150 par mois. Maintenant, son parti propose \$200 par mois pour ne pas être en reste avec le parti du crédit social. Je suis convaincu que ce dernier prônera avant longtemps \$250 par mois. Je ne veux pas me lancer dans cette course.

Je crois avoir répondu au point soulevé par le député et qui n'avait rien à voir à l'indice des prix à la consommation. C'est une autre question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, puis-je poser une autre question pour ensuite céder la parole au député de Témiscamingue? J'admets que le ministre ne veut pas se lancer dans la course, comme il le dit, qui nous oppose à nos amis d'en face. D'autre part, il n'est sûrement pas obligé de traîner si loin derrière.

Voici mon autre question. Je suppose que, comme nous tous ici, il a vu la première page du *Globe and Mail*, ce matin. Ce journal est une sorte de bible quotidienne ici. On lisait sur cette page que le gouvernement avait un excédent imprévu de 500 millions de dollars. D'après cet article, on n'avait affecté que 290 millions. Le ministre n'a-t-il pas tenté de faire affecter les 210 autres millions à une nouvelle augmentation de la pension de vieillesse?

M. Lalonde: Monsieur le président, je lis le *Globe and Mail* mais je ne m'y fie pas.

● (1640)

[Français]

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je ne prendrai pas beaucoup de temps de la Chambre, mais j'ai quelques mises au point à faire. Tout à l'heure, mon collègue de la circonscription de Shefford (M. Rondeau) citait des faits relatifs à Statistique Canada, où l'on parle de pourcentages de 3, 5 et 5.3 p. 100, etc. Or, je pense que le gouvernement devrait ordonner à Statistique Canada de ne pas faire ses relevés, par exemple, dans le domaine des prix, au lendemain de Noël ou de Pâques, alors qu'il y a des ventes spéciales partout à travers le pays, mais qu'on les fasse plutôt à longueur d'année. Il en est de même pour le chômage au Canada. Si nous comptons les chômeurs avant Noël ou Pâques, c'est clair qu'il y en a moins qu'après. Ainsi, Statistique Canada semble faire un peu le jeu du gouvernement.

Maintenant, monsieur le président, en ce qui concerne le bill C-219, qui prévoit que les personnes âgées peuvent

[M. Lalonde.]

espérer recevoir \$179.16 en octobre, au lieu de \$170.14, et qu'un couple dont les deux conjoints ont droit aux montants maximum verra son versement mensuel de \$324.60 passer à \$341.80.

Hier, le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) disait les avantages que nous avions d'avoir un gouvernement minoritaire, que le Nouveau parti démocratique avait demandé ces choses-là, qu'il avait demandé des pensions de vieillesse plus considérables, mais il a oublié de dire que quand nous avons présenté à la Chambre des motions visant à obtenir que l'âge d'admissibilité soit abaissé à 60 ans, et que le montant de la pension soit versé au conjoint, même s'il n'a pas 65 ans, tous les membres du Nouveau parti démocratique ont voté contre ces motions. Quand nous avons présenté une motion visant à accorder une pension de \$200 par mois à la personne âgée, et de \$350 au couple marié, le Nouveau parti démocratique a voté contre cette motion. Et aujourd'hui, on nous dit: C'est le Nouveau parti démocratique qui a demandé des pensions plus considérables.

Une voix: Des sépulcres blanchis!

M. Caouette (Témiscamingue): Des sépulcres blanchis, c'est le terme juste.

Monsieur le président, ils disent cela, mais hier, comme on peut le lire à page 272 du compte rendu officiel des *Débats*, le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) qui parlait justement de l'honnêteté intellectuelle des membres du Nouveau parti démocratique, des députés socialistes, disait, et je cite:

Il y a beaucoup de différence entre le NPD, lorsqu'il forme le gouvernement et le NPD, lorsqu'il est dans l'opposition. Nous l'avons entendu parler de quelque \$400 par mois, mais que verse donc le NPD dans certaines provinces, là où il est au pouvoir? En Colombie-Britannique, il estime que \$250 par mois suffisent. Au Manitoba, \$242. En Saskatchewan, \$219, plus une augmentation de 5 p. 100 annoncée en août, soit \$230 par mois. Quel est donc le montant le plus élevé, dans l'une des provinces les plus riches, la Colombie-Britannique, où le plus gros de l'argent qui se dépense a été recueilli par le Crédit social.

Les néo-démocrates se vantent d'augmenter les pensions en Colombie-Britannique avec l'argent que les créditistes leur ont laissé quand ils ont pris le pouvoir.

... \$250 par mois, et la moitié de ce montant provient du Trésor fédéral.

À part cela: \$125 par mois proviennent... ils se sont sauvés, monsieur le président. Ils ont peur de faire face à la vérité.

Monsieur le président, ils ne se vantent pas d'avoir voté contre toutes les motions que nous avons présentées. Ce n'est pas tout. En 1962—et je parle pour les libéraux à qui je vais payer la traite en passant—en 1962, dis-je, quand nous faisons notre campagne électorale à travers le pays, mais plus spécifiquement dans la province de Québec, les pensions de vieillesse étaient de \$65 par mois.

Une voix: Vrai ou pas!

M. Caouette (Témiscamingue): Nous avons demandé \$100 par mois. Les libéraux riaient de nous.

Une voix: Ils trouvaient cela drôle!

M. Caouette (Témiscamingue): C'était drôle! Cela pouvait conduire à l'inflation. Les vieux, ne touchant que \$100 par mois, auraient perdu le respect de leurs enfants. On riait de nous, les créditistes, c'était fou!